

Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle Une histoire paradoxale¹

Marie-Claude Blanc-Chaléard
CHS XXe siècle, Université de Paris 1

Entre quartiers d'émeutes et taudis qui brûlent, la question du logement figure aujourd'hui au chapitre des grandes questions liées à l'immigration. Ce ne fut pas toujours le cas. Des premiers temps de l'immigration de masse, à la fin du XIXe siècle, au milieu des années soixante, le sujet fut largement ignoré. Depuis 1981 et la médiatisation des émeutes de la banlieue lyonnaise, il est devenu explosif². On peut ainsi s'interroger sur le paradoxe suivant : c'est au moment où il connaît une amélioration inédite que le logement des immigrés devient un problème de société. Du point de vue des normes d'habitat, le logement des immigrés reste aujourd'hui bien meilleur que dans le passé, même si l'aggravation récente de la crise du logement remet en question les progrès de l'après-1970. L'objet de cet article est de reprendre les étapes qui ont conduit à ce paradoxe.

Le taudis, le migrant et le mal-logé : une longue histoire (XIXe siècle - années 1950)

Insalubre et précaire: le logement du migrant

Les incendies d'hôtel ou d'immeuble en péril renvoient, hélas, à la longue durée du destin immigré en matière d'habitat. Il n'est époque ni continent où ce dernier ne soit décrit en termes sordides, par des chroniqueurs philanthropes et révoltés parfois, xénophobes plus souvent. Taudis et garnis jadis, squatts et hôtels aujourd'hui, le temps semble immobile pour les vagues successives de migrants.

L'habitat de ces derniers a sa place -celle des bas-fonds- dans l'abondante littérature sur la ville du XIXe siècle. Aux *tenements* new yorkais ou aux *lodging-houses* de l'East End londonien font écho les garnis et soupentes de « l'habitat du pauvre » dans le Paris post-haussmannien où se mêlent provinciaux et étrangers³. Avant 1914, ces derniers viennent des pays voisins (Belgique, Italie, Allemagne, Suisse ou Espagne). Prolétaires en recherche d'emploi, ils ont rarement pour projet de se fixer et souvent, c'est le lieu de travail qui fait l'habitat. Domestiques en ville (nombreuses femmes), garçons ou filles de ferme, ils dorment dans des réduits ou granges qui ne sont guère des logis. Les nouveaux arrivés se contentent des copeaux de l'atelier, du sol de l'usine, ou en ville, s'entassent dans les hôtels et garnis. On se débrouille au gré des chantiers de routes et de voies ferrées, des campements se constituent près des grandes unités de production industrielle, mines ou sidérurgie. Les femmes, et avec elles les familles, sont présentes également et contribuent à transformer des lieux d'accueil précaires en territoires, où se succèdent les migrants. Agglomérés autour des mines (cantines italiennes de Villerupt en Lorraine), sur les terrains vagues au milieu des miasmes industriels (Espagnols de la plaine Saint-Denis), dans quelques impasses ou quelques rues parmi les plus surpeuplées de la ville (Juifs de la rue des Rosiers, Piémontais du quartier de la Belle de Mai à Marseille), les étrangers se bricolent des lieux de vie d'où émergent des formules communautaires de logement (sous-location, hôtels, immeubles de rapport construits par les

¹ Ce texte a fait l'objet d'une publication dans la revue *Hommes et Migrations*, n° 1264, nov-déc 2006.

² Inscrits dans un cycle de violences urbaines qui a commencé bien plus tôt, les « rodéos » de Vaux-en-Velin et Vénissieux font l'objet d'une médiatisation qui les transforment en événement fondateur. Voir l'analyse du « mythe de 1981 » dans Bachmann C., Le Guennec N., *Violences urbaines*, Hachette Pluriel 2002 (A.Michel 1996), chapitres 35-40.

³ Riis J, *How the Other Half lives*, New York, 1890 ; Du MESNIL O., *L'habitat du Pauvre*, Paris, 1890.

premiers arrivés), des cafés, des commerces : les migrants passent, les structures de l'entre soi demeurent, la population alentour s'inquiète⁴.

Quoi de neuf après 1919 ? Le besoin d'étrangers, avant tout, dont on se met à organiser le recrutement⁵. Réfugiés ou travailleurs, avec ou sans contrat, leur nombre double en une décennie, on en recense 2,7 millions en 1931. Où se loger dans un pays où le logement s'est raréfié ? A l'instar des camps militaires qui abritent les habitants des zones dévastées du nord et de l'est, les réfugiés arméniens s'entassent dans le camp d'Oddo à Marseille. Dure expérience qui préfigure en matière d'accueil et d'hygiène celle des camps espagnols à la veille de la guerre⁶. Soucieux de conserver sa main-d'œuvre, surtout lorsque celle-ci a connu antérieurement le logement « à l'allemande », une partie du patronat ouvre plus largement aux étrangers les cités ouvrières : dans les coronas dans le Nord, dans les mines de potasse d'Alsace, les Polonais ont droit à de vraies maisonnettes avec de vrais jardins, même si l'usage en fait vite des logis surpeuplés de « locataires »⁷. Dans le monde rural, on n'a pas les mêmes égards et le logement est à la mesure d'un traitement qui conduit bien des migrants et migrantes (isolés de surcroît) à rompre leur contrat. Ailleurs, les villes grandissent, Paris surtout, et si les immigrés deviennent plus voyants dans les quartiers où le bâti vieillit, ils participent à leur manière à l'extension d'une urbanisation périphérique à l'allure incertaine. Ils sont nombreux dans les baraques de la « zone », Espagnols, Italiens, Algériens au milieu d'une majorité de Français où chiffonniers et miséreux voisinent avec de respectables artisans ou commerçants. Au-delà, le grand *patchwork* de la banlieue ouvrière est un espace favorable à la dispersion d'agglomérations de fortune, comme le territoire arménien construit sur l'île inondable d'Alfortville ou les multiples « micro-bidonvilles » italiens du haut Montreuil⁸. On ne parle pas de bidonvilles, mais tel est l'habitat des 3000 Espagnols de la Plaine Saint-Denis ou des misérables du plateau de Gerland à Lyon⁹. Les logis insalubres, les baraques qui brûlent ou s'effondrent, le surpeuplement, tout cela colle à la vie de l'immigré et de sa famille, sans jamais faire la « Une » des journaux. La meilleure preuve est qu'aucune statistique n'est même esquissée sur le sujet. Et après tout, que des étrangers misérables soient mal logés, n'est-ce pas normal ?

Mal logés, mal lotis : l'habitat du peuple

C'est d'autant plus normal que la masse des Français ne connaît pas autre chose que le mauvais logement. Quand, dans les années vingt, les paysans vénitiens arrivent dans les campagnes du Sud-Ouest, ils sont étonnés de trouver des maisons pires que les leurs. L'archaïsme et l'insalubrité de l'habitat rural ne font guère débat. En revanche, depuis le premier XIXe siècle, les dangers de l'effervescence urbaine, des émeutes révolutionnaires aux ravages de la tuberculose ont conduit à considérer le logement ouvrier comme une des clés de

⁴La vie de ces territoires étrangers est décrite dans nombre de thèses et d'ouvrages. Citons la collection dirigée par Pierre Milza et Emile Temime chez Autrement « *Français d'ailleurs, Peuple d'ici* », où chaque ouvrage est consacré à un lieu de mémoire, territoire d'une ou plusieurs communautés, lieu de vie aujourd'hui disparu ou transformé.

⁵Schor R., *Histoire de l'immigration en France*, A.Colin, 1996.

⁶Dreyfus-Armand G., Temime E., *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Autrement, 1995. « Français d'ailleurs, Peuple d'ici ».

⁷Ponty J., *Polonais méconnus*, Publications de la Sorbonne, 2005 (1ere ed., 1988)

⁸Hovanessian M., *Les Arméniens et leurs territoires*, Autrement, 1995. « Français d'ailleurs, Peuple d'ici » ; Blanc-Chaléard M-C, *Les Italiens dans l'Est parisien (1880-1960)*, Ecole française de Rome, 2000, chap.5.

⁹Lillo, N., *La Petite Espagne de la Plaine Saint-Denis*, Autrement, 2005. « Français d'ailleurs, Peuple d'ici » ; Lemire V & Samson V (dir), *Baraques*, ENS Lyon/ le Temps qu'il fait, 2003.

la question sociale¹⁰. Les études et expériences se sont multipliées, on délimite des « îlots insalubres ». Aucun des remèdes envisagés, du mouvement HBM né en 1889 aux rares expériences du socialisme municipal, ne s'est montré à la mesure des besoins. Même après l'envol des constructions HBM lié à la loi Sarraut (1928), ces « habitations bon marché » demeurent trop peu nombreuses, ce qui contribue à en faire des logements pour privilégiés, ouvriers choisis, capables de gérer leur habitat « en bons pères de famille » (et exclusivement français). Alors que les programmes de logements ouvriers transforment Berlin ou Vienne après la Première Guerre mondiale, le blocage des loyers côté français gèle la construction et même l'entretien des immeubles dont le délabrement s'aggrave. Reste le pavillon individuel, abandonné à l'incurie des lotisseurs et aux faibles ressources des lotis. La poussée banlieusarde des années 1920 conduit tout droit au scandale des lotissements¹¹. Le Corbusier a beau jeu de dénoncer l'insalubrité de la rue traditionnelle et l'incohérence des banlieues, et de prôner l'entrée du confort et de la lumière dans l'habitat moderne, en hauteur¹².

Territoires communautaires et proximité sociale

Sans doute ne faut-il pas pousser à l'excès l'idée d'une complète similitude entre les logements des ouvriers français et étrangers. Selon des logiques invariables, les migrants se retrouvent dans un sous-marché spécifique¹³. Certains lieux, près des gares ou des ports (quartier de la Belle de Mai à Marseille), quartiers industriels regorgeant de garnis et de meublés bon marché (faubourg Saint-Antoine, Belleville à Paris) sont ainsi voués à l'accueil des vagues successives, Auvergnats, Limousins, Italiens, Juifs polonais, Russes, avant les Algériens ou d'autres beaucoup plus tard. Même si ce cosmopolitisme reste alors souvent immergé dans le peuple ouvrier urbain, toute enclave communautaire un peu visible dresse les barrières de la méfiance et de l'exclusion. Si la désignation comme « ghetto » reste limitée à l'ambiance juive de la rue des Rosiers, partout la misère de l'habitat, sa saleté deviennent les attributs du groupe allogène, signes de son inadaptation à la civilisation. Et on parlera de « villages nègres » pour des ensembles de baraques que rien ne différencie de la zone, sinon que les étrangers (dont aucun n'est « nègre ») y sont majoritaires.

Il reste que les destins sont proches, à une époque où l'identité sociale fait sens, autant sinon plus, que l'identité culturelle. La précarité des étrangers est plus grande, en matière d'emploi comme de maintien dans le pays, mais la référence moyenne est celle du prolétariat ou peuple des villes que l'on côtoie au quotidien. Les travaux historiques sur l'entre-deux-guerres convergent pour montrer la rapidité des mélanges en milieu urbain, de celle des hommes à celle des cultures, accélérés à l'occasion par l'engagement politique (ainsi en banlieue rouge). Les frontières communautaires sont plus rigides dans les quartiers d'usine (le Nord ou Vierzon), elles varient en fonction des origines, mais pour les familles qui se stabilisent, elles s'estompent dès la seconde génération¹⁴.

Cette proximité se retrouve dans les parcours résidentiels. Dans le Paris du XIXe siècle, les Juifs fuient le surpeuplement et les contraintes communautaires du Pletzl dès qu'ils le peuvent pour Montmartre ou ailleurs¹⁵. Les Belges ou les Italiens vont chercher avec leur famille un logement plus grand et moins cher en banlieue proche, comme bien des Parisiens¹⁶. Dans l'entre-deux-guerres, les bicoques des lotissements, sans eau ni commodité,

¹⁰ Guerrand, R.H., *Les origines du logement social en France*, Ed. ouvrières, 1967. Dezès, M-G, *La politique pavillonnaire*, L'Harmattan, 2001

¹¹ Fourcaut, A., *La banlieue en morceaux*, Créaphis, 2000.

¹² DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t.4, p. 241 sq., le Seuil, 1983.

¹³ On se reportera à l'analyse de Claire Levry-Vroëlant, « Le logement des migrants en France, du XIXe s. à nos jours », *Historiens et Géographes*, n°385, janv.2004, p. 147-164

¹⁴ Rygiel P., *Destins immigrés, Cher 1920-1980*, PUFC, 2001.

¹⁵ Green N., *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Epoque*, Fayard, 1984.

¹⁶ Faure A., « Paris, le peuple, la banlieue », in Faure A. (dir), *Premiers Banlieusards*, Créaphis, 1991.

mais avec leurs petits terrains peu à peu assainis par la commune, ont fortement contribué au sentiment d'installation. Tout cela s'inscrit sous le signe de l'initiative individuelle, du travail sans limite, facilité quand on est du bâtiment, et de la bonne étoile. Ceux qui ont surmonté la double tourmente de la crise et de la guerre se retrouvent intégrés au mouvement d'amélioration de l'habitat à partir des années cinquante. Du taudis communautaire au petit appartement de ville ou à la villa « tout confort » de l'entrepreneur franco-italien, en passant par l'entrée en HLM, les parcours résidentiels s'apparentent à ceux de l'ensemble des couches populaires. L'effacement dans l'espace apparaît comme un signe d'assimilation pour les « secondes générations » d'entre-deux-guerres.

Les immigrés aux portes du confort urbain (années 1950-1975)

Le logement, affaire d'Etat

Ecartée des priorités au moment de la reconstruction, la question du logement n'en préoccupe pas moins le pouvoir issu de la Libération, bien décidé à orienter le devenir économique et social du pays. Dès 1946, recensements et enquêtes en témoignent. Celle de 1950 compte 4 millions d'immeubles vétustes. 40% des logements sont soit de qualité médiocre, soit surpeuplés. La population augmente et la crise du logement finit par faire scandale par la voix de l'abbé Pierre dans l'hiver 1954. Du plan Courant aux ZUP et aux divers plans spéciaux, on ne peut détailler ici les multiples mesures par lesquelles l'Etat pilote et subventionne deux décennies de chantiers et de mutations urbaines¹⁷. La construction produit 100 000 logements en 1953, plus de 500 000 dans l'année 1970. Le terrain des opérations se situe dans les banlieues, dont les paysages se transforment radicalement. Le choix de l'habitat collectif en tours et barres, induit par les nouvelles techniques de construction, répond à l'ampleur des besoins. Dans les centres-villes, la « rénovation urbaine » part, plus tardivement, à la conquête des îlots insalubres.

Tout cela modifie le rapport du peuple au logement. Grâce aux formules d'accession bon marché à la propriété (Logécos) et surtout au développement sans précédent du locatif HLM, le logement est désormais au cœur de l'amélioration de la condition populaire qui marque cette période des trente glorieuses. Certes, il va rester longtemps une denrée rare, voire objet de luxe, ce qui va contribuer à un peuplement sociologiquement assez varié des premiers grands ensembles. Mais progressivement, la crise quantitative s'efface et les « mal logés » sont constitués en catégorie, encore trop nombreuse certes, mais située dans l'exception, signe de misère atypique voire d'inadaptation¹⁸.

Enfin, la place dévolue au logement social transforme les règles de peuplement dans la ville. Des masses de nouveaux habitants s'installent d'un coup dans une commune, soumises aux listes d'attente et aux règles d'attribution en HLM. Privés ou publics, émanant des municipalités, des entreprises (1% patronal) ou autres, les organismes HLM deviennent ainsi de véritables instruments de construction de la nouvelle société urbaine. Conformément à sa tradition, le mouvement HLM va longtemps chercher à maintenir une image de logeurs de qualité pour le peuple, les plus pauvres étant mis en attente. En théorie, les étrangers ne sont pas exclus. Un certain flou initial est dissipé dans ce sens en 1959¹⁹. En pratique, une frontière durable va séparer les immigrés et le logement social.

¹⁷ Voir entre autres : Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t.5 ; Guerrand, R.H., Quilliot R. , *Cent ans d'habitat social. Une utopie réaliste*, A.Michel, 1989.

¹⁸ La préoccupation devient centrale dans la préparation du VI^e plan en 1970, où apparaît un « groupe mal logés ».

¹⁹ La décision du Comité permanent du Conseil supérieur des HLM le 5 juin 1959, tout comme la circulaire du Ministère de la construction du 28 mai 1963 sont présentées comme de simples rappels de ce qui serait pratiqué depuis l'avant-guerre : aucune discrimination pour admettre les étrangers sauf dans les immeubles à loyer moyen. Ces rappels sont un signe en eux-mêmes.

Le logement des immigrés algériens, autre affaire d'Etat

Pour autant, le logement des immigrés n'est pas tenu à l'écart de l'action publique. Celle-ci intervient très tôt, en liaison avec l'immigration des travailleurs algériens après 1946²⁰. Avant la guerre, les hommes migraient seuls et vivaient regroupés dans des hôtels étroitement surveillés par la brigade nord-africaine. Après la guerre, les hôtels débordent, des « bidonvilles » grandissent. Ce nouveau nom, importé d'Afrique du Nord où il s'appliquait aux faubourgs de Casablanca ou d'Alger, désigne ainsi un habitat du type « zone » quand il est peuplé d'Algériens (ou de Marocains). La misère des « FMA » (Français musulmans d'Algérie) inquiète les autorités. Ils sont citoyens français (statut de 1947), et la subversion nationaliste menace l'avenir de la « France africaine ». Certains responsables de la IVe République ont cru en vain possible d'abandonner les politiques spécifiques, laissant agir les associations pour l'aide aux migrants et la construction de foyers²¹. Sans succès²². L'entrée dans le conflit ouvert après la « Toussaint rouge » de 1954, a redonné toute sa force à la politique classique couplant assistance et surveillance. La Sonacotral, société d'économie mixte, est fondée en 1956 pour « améliorer le logement des travailleurs algériens et de leur famille », sous tutelle du ministère de l'Intérieur. La grande époque des foyers pour immigrés commence²³. Avec la Ve république, la politique se fait plus volontariste. Sous la houlette du nouveau « délégué à l'action sociale en faveur des FMA », Michel Massenet, également directeur du FAS²⁴, l'action publique se focalise sur la résorption des bidonvilles. A l'ouest de Paris, la commune de Nanterre sert de terrain d'essai. Un plan de deux ans est lancé en 1959, avec, sur le papier, des programmes pour reloger les isolés (en foyer) et les familles, de plus en plus nombreuses. Pour elles, seront construites des cités de transit, dont le nom fait référence à un séjour court, et une cité HLM, pour laquelle la Sonacotral fonde sa première filiale HLM, la Logirep. Ce sera l'aventure des Canibouts, dont la première fut achevée en 1963, ce qui conduisit à y loger des rapatriés, à côté des 15% « réglementaires » d'Algériens.

Ces débuts coloniaux de la politique publique de (re)logement des immigrés va laisser des traces. Ainsi, les foyers, avec leur discipline et leur fonctionnement hiérarchique, furent-ils souvent délaissés par les travailleurs portugais qui leur préféraient les taudis ou les bidonvilles. Au-delà, l'intervention de l'Etat ainsi enclenchée va s'enfoncer dans les contradictions. Sans avoir les moyens de suppléer à tout, elle a déchargé l'ensemble des acteurs de leur responsabilité en matière d'accueil des immigrés, à commencer par les employeurs, en contradiction avec les règles de l'Office national de l'immigration créé en 1945²⁵. En même temps, au nom de l'expansion et pour limiter les effets de la libre circulation accordée aux Algériens, l'Etat n'a cessé d'encourager l'entrée désordonnée de migrants,

²⁰ 22 000 entrées en 1946 ; 80 000 par an entre 1948 et 1950, plus de 140 000 à partir de 1951.

²¹ ATOM à Marseille, Association des foyers Nord africains de la Région parisienne etc. De nombreuses associations, dont l'AMANA du père Ghys, se chargent de l'aide, en liaison avec le Ministère de l'intérieur.

²² Mise en échec de l'action du ministère du travail notamment (Alfred Rosier). Viet V., *La France immigrée*, 2^e partie, Chap.II, Fayard, 1998.

²³ BERNARDOT, M., *Une politique de logement : la SONACOTRA 1956-1992*, thèse dactyl., Paris I, 1997.

²⁴ Le Fonds d'Action Sociale est alimenté par le surplus des allocations familiales, versées à un taux inférieur en Algérie aux familles des salariés émigrés en France. Il constitue à partir de 1958 la principale source de financement de l'action sociale en faveur des FMA, puis de tous les étrangers à partir de 1964. Une grande partie des fonds est allouée à la construction de foyers (autour de 60% entre 1963 et 1970 ; cf Viet, *op. cit.*, page 335).

²⁵ L'employeur devait assurer un logement à l'ouvrier sous contrat et celui-ci ne pouvait faire venir sa famille qu'une fois trouvé un logement décent.

Portugais notamment²⁶. Le désordre du logement immigré a fini par devenir une question sociale.

Bidonvilles, symbole de la ségrégation dans la ville des trente glorieuses

La population étrangère recensée, de 1,7 million en 1954 passe à 3,4 en 1975. Entre 1962 et 66 plus d'un demi-million de travailleurs sont introduits ou régularisés. La crise du logement commence à peine à se résorber, d'autant qu'il a fallu compter avec plus d'un million de rapatriés, prioritaires dans de nombreuses opérations HLM. Les étrangers ont le choix entre les foyers de travailleurs ou les points de chute des réseaux communautaires, bidonvilles, hôtels ou marchands de sommeil.

La période est marquée par l'extrême visibilité des bidonvilles. Si ceux de Nanterre continuent de grandir (3000 habitants en 1959, plus de 9000 en 1964), c'est désormais Champigny qui tient la vedette. Enquêtes de presse ou même émissions télévisées conduisent le Français moyen dans la boue et les planches de cette agglomération où vivent de quelques 15 000 Portugais. Un nouveau plan de résorption s'engage, une machine à recenser se met en route et la presse reproduit des chiffres aussi impressionnants qu'approximatifs: 89 bidonvilles en région parisienne en 1966 abritant 40 000 personnes, plus de 250 dans toute la France, regroupant 75 000 habitants en 1968.

Sans doute n'a-t-on jamais vu antérieurement telle prolifération de cette forme urbaine, avec des amas de baraques d'une telle taille. Pourtant, les bidonvilles n'ont jamais constitué le mode d'habitat majoritaire pour les immigrés des trente glorieuses (moins de 10% de l'ensemble, 20% pour les Portugais). Seuls ou en famille, les travailleurs immigrés habitaient, comme jadis, dans les vieux hôtels, et dans l'ancien plus ou moins dégradé. L'offre de ce type de logement a même augmenté dans un premier temps, eu égard à la loi de 1948 et au départ progressif des Français de ces immeubles²⁷. Selon les origines et les parcours, la diversité est grande. A Villeneuve-le-Roi une étude géographique du début des années 1970, trouve les Portugais dans le bidonville de la commune, les Algériens dans les hôtels meublés, les Espagnols dans le locatif ancien et quelques immigrés italiens dans un coin de jardin chez des compatriotes²⁸. Néanmoins, si les bidonvilles focalisent autant l'attention, c'est qu'ils sont anachroniques dans l'espace de modernité et de bien-être qui vise à devenir la banlieue nouvelle. Les photos-clichés de baraques sur fond de tours neuves donne à voir l'expression crue de la ségrégation, la « honte de nos cités » selon une formule de l'époque. De fait, se lit bien ici la distance qui séparait alors la masse des immigrés de celle des ouvriers français, pour lesquels les municipalités communistes s'efforcent de rendre accessible un mode de vie de classes moyennes. A l'exception de quelques bidonvilles de la très grande pauvreté, comme celui de Noisy-le-Grand (berceau d'ATD), la quasi-totalité de la population des bidonvilles est formée d'étrangers.

La vie communautaire jadis repliée dans des territoires mêlés à l'habitat populaire, est désormais concentrée dans des poches d'exclusion dont la disparition est programmée (on n'en parle des bidonvilles qu'en termes de résorption). Les taudis anciens, moins visibles, s'enfoncent dans la même ségrégation, accueillant des immigrés de plus en plus démunis, comme les travailleurs d'Afrique noire. Sous toutes ses formes, dont bien sûr les foyers²⁹,

²⁶Pereira V., « Une immigration favorisée. Les représentations et pratiques étatiques vis-à-vis de la migration portugaise en France (1945-1974) », in Blanc-Chaléard M-C, Dufoux S., Weil P. *L'Étranger en Questions. Du Moyen-Âge à l'an 2000*, Le Manuscrit, 2005.

²⁷ On s'apercevait tard qu'une politique de réhabilitation de ces immeubles aurait pu constituer une solution intéressante pour ce type de population (sur le modèle de ce que faisaient les PACT).

²⁸Guillon M., « Immigrés dans la ville : la population étrangère de Villeneuve-le-roi », *Vivre en France*, n°25, juin 1974.

²⁹ Sans oublier les baraques de chantier, où vivent tant d'ouvriers du bâtiment.

l'habitat des immigrés les situe dans un ailleurs social, celui du temporaire et d'une misère extérieure à la France³⁰. Aussi la majorité des Français ne s'en soucie guère. A l'exception de quelques banlieusards, révoltés par ce qu'ils voient dans leur voisinage, des chrétiens de gauche souvent qui se mobilisent à travers des associations comme les ASTI (la première est créée à Châtenay-Malabry en 1963). Quand les gauchistes intègrent les bidonvilles à leur argumentaire, en mai 1968, une grande partie de la société française bouge à son tour, et la mobilisation gagne les étrangers eux-mêmes.

Ce contexte explique que la loi Vivien ait été votée en juillet 1970, dans un climat d'émotion nationale sans commune mesure avec le vote de la première loi visant à la résorption des bidonvilles, dite loi Debré en décembre 1964. La mort de cinq travailleurs africains asphyxiés dans un taudis d'Aubervilliers suscite un scandale que n'avaient pas provoqué les morts antérieurs dans les bidonvilles³¹. La loi Vivien élargit la question des bidonvilles à celle du logement insalubre en général, une manière d'intégrer la problématique du logement immigré à celle des oubliés de la grande mutation urbaine qui s'achève, des « mal-logés » du VI^e plan. Dans le cadre d'un projet politique de « nouvelle société », un Groupe interministériel Permanent (GIP insalubre), présidé par Robert Lion³² et dûment doté par le ministère de l'équipement, est mis en place. Son résultat le plus visible fut la résorption des grands bidonvilles et partant, la disparition de ce sujet médiatique³³.

Les chemins du logement social

Ainsi s'amorce le tournant au détour duquel les cités HLM vont prendre la place des bidonvilles dans les représentations stigmatisant le logement immigré. Cruelle ruse de l'histoire dès lors que, pour nombre de familles étrangères, les HLM furent longtemps un horizon inaccessible et que ces logements ont constitué pour elles une réelle amélioration.

Horizon inaccessible ? Sans doute, à l'échelle « macro », l'ampleur et la durée de la crise du logement expliquent-elles l'impossible accès des immigrés au logement social. Les bailleurs HLM, les municipalités, croulant sous des milliers de demandes, ont fait leur choix en privilégiant les Français solvables pour les premiers, les électeurs pour les secondes. Les chiffres de logement HLM attribués aux étrangers augmentent à partir de 1968. L'arrêté préfectoral d'octobre 1968, qui définit des prioritaires mal logés pour la région parisienne (dont les gens des bidonvilles), étendu à toutes les grandes villes en 1971, rencontre un marché du logement où la tension commence à se relâcher. Ceux qui connurent le luxe du HLM à cette époque ont souvent raconté leur bonheur, après la boue et la honte du bidonville³⁴.

Le mouvement de substitution est dicté par la méthode définie pour la résorption des bidonvilles. Le modèle était le suivant : résorption (traumatisante en soi, avec bulldozers et brigade Z), relogements autoritaires, en foyers pour les travailleurs, en cités de transit pour les familles « relevant d'une assistance socio-éducative », avec accès direct en HLM pour les familles « évoluées » (formules officielles). La règle pour les HLM était celle de la dispersion, autrement dit de quotas, définis entre 15% et 20%, (ce qui supposait des échanges entre les cités et les communes), afin d'éviter les problèmes de cohabitation avec les Français. Mi-recyclage des instruments destinés à l'assimilation des familles algériennes (« éviter les ghettos »), mi-héritage d'une réflexion toujours active sur l'adaptation des pauvres au

³⁰ Sayad A., « Un logement provisoire pour des travailleurs provisoires », Recherche sociale n° 73, 1980.

³¹ En 1966, trois enfants avaient péri à Nanterre, dans l'un des nombreux incendies de bidonville.

³² Alors directeur de la Construction au ministère de l'équipement. Un des initiateurs d'Habitat et Vie sociale.

³³ En 1973 est achevée la résorption du bidonville du Franc-Moisin à Saint-Denis. En 1976, celle de « la Digue des Français » à Nice

³⁴ Témoignage d'une habitante d'une cité d'Argenteuil dans le film de Mehdi Lallaoui *Du bidonville au HLM*.

logement, ce cadre relève de la confiance en l'action d'Etat pour construire une société urbaine harmonieuse fondée sur la mixité.

L'échec de cette politique n'a rien de surprenant, dès lors qu'on envisage sa fonction concrète : trouver de la place pour des immigrés dont personne ne veut (ou presque) comme habitants à venir de la cité. Le transit, loin d'être un lieu de passage provisoire et éducatif, n'était que l'indispensable complément des résorptions, réceptacle des familles dont l'accès au « logement définitif » se révélait d'autant plus difficile que la famille était nombreuse et de faibles ressources³⁵. On sait très vite que le transit « ne transite pas », mais on y recourt de plus en plus, surtout dans la phase de grande résorption après 1970. Quant au projet socio-éducatif, il n'a pas fait l'objet d'une politique sérieuse, en dépit d'une littérature abondante et de l'investissement de certaines associations³⁶. Ces cités devinrent des immeubles-ghettos, préfigurant le destin de futures cités HLM. Leur destruction fut décidée dans les années 1980, après le meurtre d'un jeune de la cité Gutenberg à Nanterre.

On a dénoncé « dans la règle des 15% » la première formulation du « seuil de tolérance »³⁷. En fait, cette règle n'a guère été appliquée. Dans la période de crise du logement, cette règle des 15% a constitué un prétexte commode pour le refus des étrangers par les offices HLM. Le flou de la consigne permettait d'en interpréter l'échelle (l'opération immobilière, voire le patrimoine de l'office). Parallèlement, la segmentation du secteur HLM (création des PSR destinés aux plus pauvres) offrait aux programmes financés pour les résorptions une invitation à des regroupements dans ce type d'immeubles. Et, dès lors que se mit à primer l'urgence du relogement après la loi Vivien, la dispersion, trop compliquée, passait au second plan. Dès 1971, une enquête concernant 54 programmes de région parisienne montrait que près de la moitié dépassait les 15% et plusieurs même les 50%³⁸. On a ici une illustration de la formule utilisée par Patrick Weil : « comment fabriquer des ghettos avec des quotas »³⁹.

Le pli est pris. Le poids de ces procédures complexes n'ont fait qu'aggraver, dans un sens discriminant pour les étrangers, la catégorisation inhérente aux logiques du logement social. Toutefois, au-delà des décideurs ministériels, des préfets ou des bailleurs HLM, c'est la société dans son ensemble qui est en cause. Si la résistance est souvent souterraine, le racisme s'exprime aussi ouvertement, à l'échelle de pétition de citoyens refusant l'installation d'un foyer dans la commune ou d'un conseil municipal faisant une « déclaration de saturation d'étrangers »⁴⁰. Les choses sont plus ambiguës à l'échelle des municipalités communistes, où vivaient de nombreux étrangers : leur aide aux démunis est réelle (notamment pour ceux des bidonvilles), elles collaborent assez volontiers avec le département ou l'Etat pour les terrains, mais elles luttent pour réserver les HLM municipaux aux mal-logés de la commune, et espèrent le départ des étrangers (au moins vers les communes voisines). Alors que le taux d'étrangers dépasse vite 20% de leur population, l'idée de les voir se stabiliser alors que le

³⁵ On sait que les travailleurs maghrébins étaient cantonnés au rôle de manœuvres et d'OS. Les familles portugaises bénéficiaient souvent, quant à elle, d'un salaire de l'épouse.

³⁶ La circulaire du 19 avril 1972, la première sur les cités de transit, en dénonce toutes les dérives et propose de les corriger (sans succès).

³⁷ *Sociologie du Sud-Est*, « Le seuil de tolérance aux étrangers », n° spécial 5-6, juil-oct 1975. Une enquête sociologique de 1966 sur les Canibouts serait à l'origine de ce seuil. Il semble bien qu'il en ait été question beaucoup plus tôt (dès 1952).

³⁸ Roberrini M., *Rapport à monsieur le Préfet de la région parisienne sur la résorption des bidonvilles et le problème des migrants*, 15-02-1972. Dactyl. Les rapports de préfets ne disent pas autre chose, sur la banlieue lyonnaise notamment, CAC 960 311-1.

³⁹ Weil P., *La France et ses étrangers*, Folio, dernière éd°2005, p. 375.

⁴⁰ Ibid., CAC 960 311-1

chômage se développe et que les frais augmentent, conduira à des dérives⁴¹. La question ne se pose évidemment pas pour les municipalités qui ont fait le choix de se fermer au monde ouvrier.

Enfin, s'il est plus question dans la période d'« immigrés » (la formule officielle est « travailleurs immigrés ») que d'« étrangers » (en usage avant 1939), il est vrai que cette étiquette recouvre bien des différences de situation et de traitement, à l'origine de fortes discriminations ultérieures. D'un côté, les ressortissants des anciennes migrations, Espagnols ou Italiens, connaissent des conditions d'accès plus facile au logement normal. En 1968, les deux nationalités représentent 42,9 % des étrangers résidant en HLM dans l'agglomération de Paris⁴². 11, 7 des actifs italiens y résident, contre seulement 1,8% des Portugais. Entre les migrants récents, la discrimination à l'encontre des Maghrébins est visible à toutes les étapes de la résorption. Qu'il s'agisse de l'humanisation des bidonvilles, du passage en cités de transit ou des propositions d'accès au logement social, les choses sont toujours plus rapides pour les Portugais. Cela renvoie à une politique globale bien connue, réticente à l'installation en France des premiers⁴³. Là encore, ce fut un quasi-échec, car les Portugais ont souvent refusé le logement en HLM, alors que les Algériens le souhaitaient plutôt, et n'avaient souvent guère d'autre choix. Résultat : la proportion d'Algériens logés en HLM devient vite supérieure à celle des Portugais. Dès 1975, les familles algériennes sont installées dans les ensembles de Seine Saint-Denis à La Courneuve, Stains, Sarcelles, Aulnay-sous-Bois, ou d'une périphérie plus éloignée (Marocains à Poissy ou Trappes): une nouvelle carte s'esquisse, avec des concentrations maghrébines dans les cités HLM, tandis que les Portugais connaissent une diffusion plus diffuse, dans des vieux immeubles ou pavillons retapés ou à Paris, dans des loges de concierge⁴⁴.

Le temps des cités

Stabilisation des étrangers et recompositions urbaines

Au cours de l'été 1974, l'entrée des « travailleurs immigrés » est suspendue. C'est la fin d'une époque, au sens où les immigrés sont de moins en moins regardés comme des travailleurs et de plus en plus comme des habitants destinés à s'enraciner dans le pays, c'est-à-dire dans ses villes où ils vivent presque tous à l'instar des Français. C'est ainsi qu'ils sont vus par une partie des autorités, dont le Secrétariat d'Etat aux Travailleurs Immigrés (SETI), créé la même année, et qui se donne pour mission d'améliorer l'installation des familles⁴⁵. Justement, ces familles seront de plus en plus nombreuses, les unes rejoignant les migrants isolés (ce qui modifie nettement la composition de certaines migrations, venues du Maroc, de Turquie ou d'Afrique subsaharienne), les autres arrivant comme réfugiées, comme celles d'Asie du Sud-Est. A ce moment-là, la question pendante des années antérieures est loin d'être réglée. Après la disparition des bidonvilles, un million et demi d'étrangers vivent encore dans l'insalubre, en « dur » ou en micro-bidonvilles. Par ailleurs, la discipline et les conditions de vie dans les foyers vieillissants ont conduit à une grève des foyers Sonacotra.

⁴¹ Dès 1972, certains maires refusent d'inscrire de nouveaux enfants étrangers dans les écoles (CAC 960 311-1). En décembre 1980, ce sera l'affaire du bulldozer de Vitry. Voir aussi sur Gennevilliers, Masclet O., *La gaucbe et les cités. Histoire d'un rendez-vous manqué*, La Dispute, 2003.

⁴² Alors qu'ils représentent moins de 30% des étrangers. PINÇON M., *Les immigrés et les HLM, le rôle du secteur HLM dans le logement de la population immigrée en l'Île-de-France*, Centre de sociologie urbaine, 1981.

⁴³ Weil P., *La France et ses étrangers*, op. cit.

⁴⁴ Guillon M. Chauviré Y., *Les populations étrangères dans l'agglomération parisienne, Rapport à la direction régionale d'Île-de-France*, dactyl, juillet 1991.

⁴⁵ Même si l'opinion mettra du temps à admettre cette stabilisation (années 1980) et si est tentée en 1977 une politique de retour des immigrés (surtout Algériens).

Quinze ans plus tard, la part des micro-bidonvilles est négligeable, la part des taudis a fortement diminué (entre 1962 et 1990 85% du parc des chambres et garnis auraient disparu, le logement en meublé est passé de 21% à 5% des étrangers entre 1975 et 1990) et une majorité de ménages immigrés (ou de leurs enfants) vivent dans des logements ayant un minimum de confort et bien moins surpeuplés que dans le passé. Ce que confirme le recensement de 1999 : 81% vivent dans des logements avec une salle d'eau, 94% avec WC intérieur, chiffres collés à ceux de la moyenne nationale (le nombre moyen de personnes par pièces étant de 0,9 contre 0,6)⁴⁶.

Une mutation s'est donc produite au sein des agglomérations urbaines, où les « ménages dont la personne référente est étrangère » (catégorie INSEE) sont devenus une composante stable, installée dans des logements normaux. Ce changement a été favorisé par un double processus. Le premier s'inscrit dans le prolongement de la politique engagée par le GIP insalubre : construire davantage. En 1976, le SETI convainc les employeurs de consacrer 0,2 % du 1% patronal à la construction pour les immigrés. Une Commission pour le logement des immigrés (CNLI) est chargée d'attribuer la nouvelle ressource à la réhabilitation des foyers ainsi qu'aux organismes HLM qui acceptent de loger des immigrés. L'année suivante, l'aide personnalisée au logement (APL) assure les organismes de la solvabilité de leurs nouveaux clients.

Le second processus est celui de la désaffectation des premiers occupants (Français en majorité) pour les grands ensemble et le logement social qui les ont accueillis dans la première étape de leur parcours de vie. La soif de logement en partie apaisée, un vent de critique se mit à souffler sur les excès de « hard french » (architecture des grands ensembles) et les nuisances de la ville des trente glorieuses. La circulaire Guichard en 1973 met fin au tout collectif et les nouveaux programmes de maisons individuelles comme les immeubles de standing ont rendu possibles des recompositions sociales où chacun s'est replié avec ses « pairs »⁴⁷, traçant les voies d'une nouvelle ségrégation résidentielle. Il faut dire que dans l'habitat collectif, c'est la société qui, autant que le bâti, donne des signes de faiblesses. Sous des formes diverses, la délinquance des jeunes se développe dès le début de la décennie 1970, notamment dans les immeubles où les Maghrébins sont nombreux⁴⁸. Parallèlement naissent les groupes « Habitat et Vie sociale » qui voudraient donner un second souffle à l'habitat en collectivité. En fait, la question du logement est comparable à celle de « l'école unique » : l'intégration de tous, avec l'arrivée de ceux qui sont le plus en difficulté. Or, cela se produit au moment d'un retournement de conjoncture dramatique : les charges augmentent pour les politiques, la capacité de choix et de réponse diminue pour des populations au sein desquelles le chômage augmente.

Dès lors le tournant que doit prendre le mouvement HLM est très difficile . Il se trouve désormais en charge de fournir un logement décent non plus aux couches populaires « méritantes », mais aux plus mal loties d'entre elles: étrangers ou très pauvres. Et c'est du côté du locatif HLM que se trouve la spécificité immigrée dans les années 1990. En 1996, 64% des ménages ouvriers immigrés sont locataires en logement social contre 44 % de l'ensemble des ménages ouvriers. Les originaires du Maghreb sont surreprésentés (1 sur 2).⁴⁹ . Si elle se fait plutôt dans les ensembles déjà anciens (3/4 des ménages dans le parc des immeubles construits avant 1975), la concentration concerne aussi des programmes neufs, les uns construits spécialement, afin de loger les ouvriers de l'automobile, à Poissy ou dans les

⁴⁶ Simon P., « Les immigrés et leur logement, une singularité qui s'atténue », *Données sociales*, INSEE, 1996. Barou J., *L'habitat des immigrés et de leurs familles*, La documentation française, 2002, p.38. « Le point sur... »

⁴⁷Berger M., *Le périurbain de Paris*, CNRS éd°, 2004

⁴⁸Bachmann C., Le Guennec N., *Violences urbaines*, op. cit. Les rapports de préfet font état de nombreux problèmes dès 1970, en régions lyonnaise et parisienne.

⁴⁹ Boëldieu J. et Thave S., *Le logement des immigrés en 1996*, INSEE Première.

viles nouvelles, ou des familles très nombreuses dans les grandes périphéries urbaines (les Tarterêts), les autres n'ayant pas trouvé preneurs parmi les Français (le Val Fourré à Mantes-la-Jolie ou le quartier des tours de Choisy que se sont appropriées les réfugiés asiatiques).

Ségrégations et territoires dans la ville contemporaine

Sans s'engager plus avant dans le récit historique, on terminera par quelques remarques autour de la ville contemporaine, dont le peuplement compte une part importante d'habitants d'origine étrangère, enracinée progressivement depuis les trente glorieuses ou continuant de se renouveler⁵⁰.

Il en est des cités HLM comme des bidonvilles. Elles focalisent l'attention et toute étude un peu sérieuse de l'habitat immigré montre la diversité de celui-ci, en termes de statut comme en termes de dispersion dans les agglomérations⁵¹. Mais, comme les bidonvilles, ces cités sont emblématiques de la situation de ces urbains qu'on appelle « les immigrés », dont beaucoup sont pourtant nés dans la ville. On évoque des « territoires ethniques ». Il convient de souligner ce qui différencie ces territoires des agrégations allogènes du passé (en France comme à Chicago !). Comme on a essayé de le montrer, il s'agit de populations construites, avec des origines et des trajectoires variées, regroupées au gré des affectations décidées par les organismes HLM, en fonction de philosophies plus ou moins avouables et de ce qu'ils considèrent comme les exigences de survie en bon voisinage. Rarement les habitants sont arrivés là par choix et rarement on n'y trouve une seule nationalité ou ethnie. Le phénomène peut avoir lieu quand certaines communautés transplantées d'un coup (les Chinois du XIII^e à Paris) ou capables d'agir en réseaux de cooptation (on a ainsi des quartiers turcs dans les HLM), mais en général, ce sont des familles dépendantes qui sont conduites à faire des demandes là où elles sont susceptibles de trouver un logement, c'est-à-dire en HLM. La tendance est parfois à l'augmentation de la population étrangère⁵², mais ces nationalités sont mélangées, ce qui interdit l'entre-soi communautaire à la manière des anciens quartiers ou des bidonvilles et suscite des pratiques nouvelles.

Autant que ce mouvement de regroupement, c'est la ségrégation très active aujourd'hui qui construit ces cités comme des territoires à part. Le mouvement d'évasion des anciens (ou nouveaux) habitants qui le peuvent est continu. On connaît le rôle que joue aujourd'hui l'école dans ces logiques ségrégatives. Les recensements successifs depuis 1975 ont montré qu'au fur et à mesure que progressait l'installation des immigrés dans la ville, les ségrégations s'accroissaient. La proportion de ménages immigrés a augmenté dans les communes où ils sont déjà nombreux, et diminué ailleurs⁵³. Ces mobilités résidentielles spontanées rendent peu crédibles les projets de mixité sociale sur lequel achoppe depuis 25 ans une politique de la ville, elle-même conçue à l'échelle des territoires urbains délimités comme « sensibles ». Ces « territoires » qui n'ont pas vocation à se fondre dans la ville comme ceux du passé, participent plutôt d'une nouvelle définition des banlieues populaires, au sein desquelles l'origine étrangère est devenue une variable plus importante et plus visible, y compris chez les générations nées sur place⁵⁴. On a d'ailleurs commencé à parler de « jeunes des quartiers populaires » lors des émeutes de novembre 2005. Banlieues

⁵⁰ A titre de référence : en 1999, 12% de la population d'Île de France étaient de nationalité étrangère. Parmi eux, plus de 20% étaient arrivés après 1990.

⁵¹ Pour la région parisienne, voir la thèse non publiée de Michelle Guillon, *Etrangers et immigrés en Île de France*, Paris 1, 1992. Le tome 2 notamment.

⁵² Cf. l'étude de H. Vieillard-Baron sur Chanteloup-les-vignes (95) : 30% des habitants étaient des immigrés en 1976, 42 % en 1990, près de 50% en 1999.

⁵³ Blanc-Chaléard M-C, *Les Immigrés et la France*, Documentation photographique, n° 8035, 2003. p.55-56 « Vers une France des ghettos ? »

⁵⁴ Sur cette perception, cf. les travaux de Stéphane Beaud.

inquiétantes, où se concentrent la pauvreté et ses violences, mais aussi les ressources vives de la cité. N'en était-il pas ainsi dans les années trente ?

Une autre diversité visible anime les quartiers plus centraux dont on parle volontiers comme « quartiers ethniques ». Ici, la parenté avec le passé est plus sensible. La rénovation urbaine, très active depuis 1970, a laissé des poches délabrées, qui ont souvent connu une longue histoire de migrations successives. Ils sont le port d'attache des derniers arrivés, qui trouvent là des adresses et des moyens de survie, des vagues les plus récentes qui imposent leur marque aux précédentes. Par les commerces et l'animation populaires qui les entourent, par les populations qui les fréquentent, par l'état délabré du bâti ponctué de nombreux immeubles squattés bien souvent, ces quartiers ont des traits communs. Mais leur diversité est grande. Certains sont devenus des espaces folkloriques, comme le « triangle de Choisy », China-town de la capitale ; d'autres sont les bazars d'une économie souterraine où s'active une diaspora transfrontalière, comme Belsunce à Marseille ou Saint-Jacques à Perpignan⁵⁵. Près de Barbès, l'ex-« médina nord-africaine » s'efface devant l'activité autour de la station de métro « Château-rouge », lieu d'approvisionnement et de rencontre de l'Afrique noire à Paris. Dans les centres des grandes villes voisinent ce qu'il a de pire (le taudis qui brûlent, les ateliers-logis pour clandestins) et les nouvelles couches urbaines, jeunes ou classes moyennes plutôt intellectuelles : elles ont remplacé les ouvriers des vieux quartiers populaires comme Belleville⁵⁶. La diversité du peuple a fait place à l'affichage culturel de la « différence » multiethnique, valorisée comme une donnée de l'identité urbaine⁵⁷.

En centre-ville comme dans les banlieues, la ville tend ainsi à être marquée par son histoire d'immigration plus visiblement que dans le passé. Les ségrégations sociales y sont accentuées. Ce n'est en rien une singularité des villes françaises, les mêmes phénomènes se retrouvent dans les autres grands pays d'immigration. En revanche, l'histoire très spécifique du logement populaire, les retards accumulés et les voies assez brutales par lesquelles les mutations ont été réalisées après 1950 sont une spécificité nationale, qui a pu contribuer aux difficultés actuelles du « vivre ensemble » dans la ville. Surtout, l'entrée massive des immigrés dans le logement pour tous s'est faite à partir de 1975, au moment où les changements structurels de la fin du millénaire atteignaient de plein fouet les plus défavorisés. L'amélioration par le logement qui aurait dû rendre plus facile leur intégration sociale n'a pas produit ses effets.

⁵⁵ Tarrus A., *La mondialisation par le bas*, Balland, 2002

⁵⁶ Simon P., « La société partagée. relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation », *Cahiers internationaux de sociologie* 1995, vol. XCVIII.

⁵⁷ Blanc-Chaléard M-C, « Hier à Saint-Antoine, aujourd'hui à Belleville. Les étrangers et le creuset parisien depuis un siècle », in Cl. Gauvard et J-L Robert (dir.), *Être parisien*, Publications de la Sorbonne, 2004.